Décision 21-DCC-176 du 05 octobre 2021

relative à la prise de contrôle conjoint de la Creative Specific Software par les sociétés Crédit Mutuel Arkéa et Delta Dore

Posted on: 06 octobre 2021 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	sociétés Crédit Mutuel Arkéa et Delta Dore
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Creative Specific Software

Lire

Le texte intégral

133.58 Ko